

HiSCoD

Bourgogne-Franche-Comté

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Rogny-les-Sept-Écluses en février 1764
Identifiant	HISCOD_03551
Date	Année 1764 Mois : Février Jour : - Jour de la semaine : -
Localisation	Lieu historique : Rogny-les-Sept-Écluses Lieu : Rogny-les-Sept-Écluses Code commune : 89324 Latitude : 47.7468926 Longitude : 2.8840312
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Orléans Sous-entité administrative : Montargis
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Bourgogne-Franche-Comté Sous-entité administrative : Yonne
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Conflit lié au travail ; Typologie originale : Type 1101 : Défense des privilèges corporatifs contre les marchands fabricants Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Non

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 3744 : « Contre des ouvriers tireurs de bois, accusés d'avoir molesté les entrepreneurs et marchands du flottage de bois pour "se rendre maîtres du tirage dudit flot, de fixer le prix de leur travail à leur gré, de n'y travailler et laisser travailler que ceux qu'il leur plairoit et qu'à raison de seize sols la corde ordinaire", plus des menaces contre les ouvriers de Saint-Farjeau et Clamecy s'ils travaillaient à moindre prix (14 sols la corde). L'entrepreneur Guillaume Besnard est frappé à mort. . Sentence du bureau de la ville confirmée par le Parlement. (Sur canal de Briare). »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 3744.Arch. nat., AD III 11, pièce 100. Arrêt du parlement de Paris, 6 décembre 1765.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19